

51^{èmes} Journées Santé-Travail du Cisme Préprogramme disponible et inscriptions ouvertes

Le Cisme aura le plaisir de vous accueillir les 21 et 22 octobre prochains pour ses 51^{èmes} Journées Santé-Travail, qui se dérouleront à Paris, au Grand-Hôtel, sur le thème de la "Mise en place opérationnelle du projet de Service".

Le préprogramme, adressé au début du mois de septembre dans les Services (voir le 4-pages détachable au centre de ce numéro), illustre le mouvement initié par la mise en place des projets de Service des SSTI et permet d'appréhender les conséquences pratiques en termes d'organisation, d'interaction, de résultats et de progrès engendrés par leur déploiement. En effet, l'évolution du fonctionnement des SSTI avec l'élaboration et la mise en œuvre de projets de Service permet d'établir des priorités d'actions motivées et lisibles menées en équipes pluridisciplinaires.

Le projet de Service comme outil de progrès, son impact sur la Santé au travail dans les entreprises ou encore

ses conséquences sur l'organisation des SSTI, sont autant de sujets appelés à être développés, à partir de conférences invitées et de communications orales, au cours de ces deux jours d'échanges et de réflexion.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire, ainsi que les personnels de vos Services, via le bulletin d'inscription qui vous a été adressé ou en le téléchargeant dans la partie adhérents de notre site Internet.

Après le succès rencontré en 2013, gageons que, grâce à vous, la 51^{ème} édition des Journées Santé-Travail sera encore plus riche et révélatrice du foisonnement d'initiatives développées dans les projets de Services de vos associations.

Pour comprendre, échanger et partager sur la mise en œuvre de vos projets de Service, rendez-vous donc les mardi 21 et mercredi 22 octobre 2014 au Grand Hôtel à Paris. Nous vous attendons nombreux. ■

De l'utilisation des Thésaurus Harmonisés

Premiers résultats de l'état des lieux de l'implémentation des Thésaurus

Le Conseil d'Administration du Cisme a mandaté, en 2009, la Commission Systèmes d'Information (CSI) afin de dégager une réflexion et des propositions quant à l'amélioration de la communicabilité et l'efficacité des Systèmes d'information présents dans les SSTI.

La CSI a ainsi travaillé au choix de Thésaurus Harmonisés, ainsi qu'à la mise en place d'un système permettant de colliger ces données "harmonisées" et de rendre lisibles la situation et l'action des Services.

Après les premiers résultats obtenus sur ces objectifs, le CA du Cisme a mandaté la CSI pour accompagner les SSTI dans la mise en œuvre des Thésaurus Harmonisés et faciliter leur utilisation.

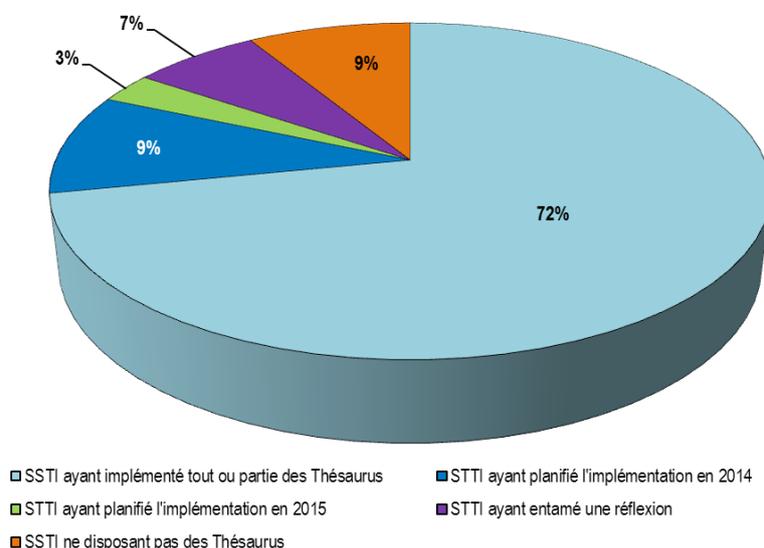
A ce titre, la Commission a initié un état des lieux de l'implémentation des huit Thésaurus Harmonisés retenus dans les logiciels utilisés par les SSTI. Elle a demandé à ses membres de collecter ces informations auprès des Services de leur région.

Des réponses utilisables pour jauger de l'implémentation des Thésaurus Harmonisés ont ainsi été obtenues pour 103 Services. On note une dynamique de l'adoption de ces Thésaurus, observable dans la quasi-totalité des régions pour lesquelles les données ont été obtenues.

En effet, sur les 103 SSTI répondants, les Thésaurus Harmonisés ont été implémentés, pour tout ou partie, dans 72 % des cas.

De plus, près d'un Service sur deux dispose actuellement de l'ensemble des Thésaurus Harmonisés.

Etat des lieux de l'implémentation des Thésaurus Harmonisés



Parmi les 28 % de SSTI dont les personnels n'utilisent pas encore les Thésaurus Harmonisés, près de 43 % ont planifié leur incorporation à leur logiciel métier en 2014 ou en 2015. Enfin, 7 % des Services qui n'ont pas encore mis en place les Thésaurus ont entamé une réflexion pour les implémenter à court ou moyen terme. Ainsi, les SSTI réticents à l'utilisation des Thésaurus Harmonisés semblent, d'après ces premiers résultats, très minoritaires.

Toutefois, l'analyse des premiers résultats de cette étude montre que tous les SSTI ne disposent pas des dernières versions des Thésaurus Harmonisés. En effet, la majorité des Services utilisent la Version 1 (2012) des Thésaurus et quelques SSTI ont encore dans leur logiciel la version 0 (2011).

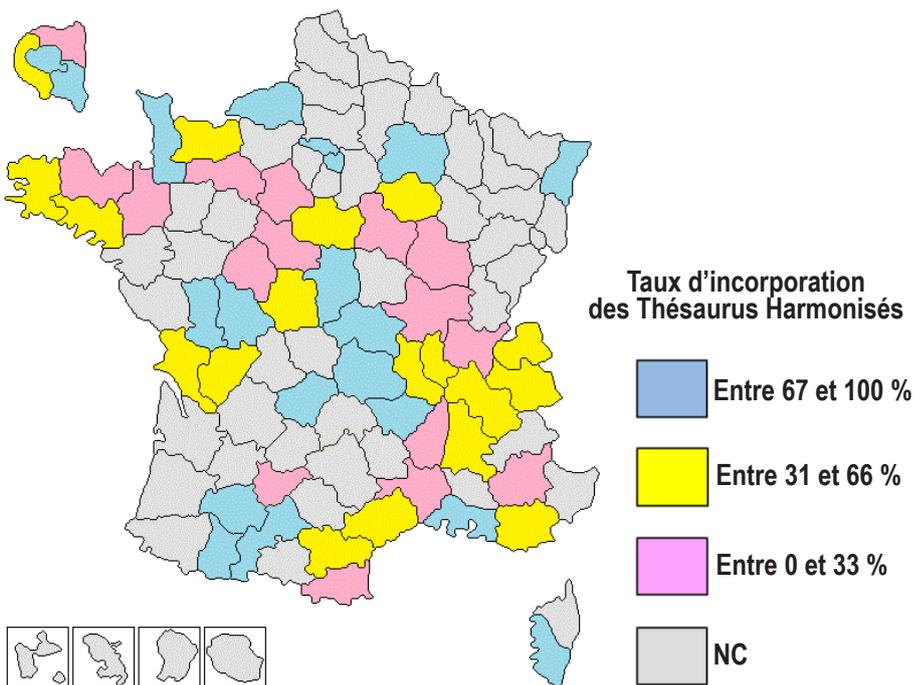
Ainsi, à partir des informations recueillies, le Cisme a pu dresser une cartographie du taux d'implémentation des Thésaurus Harmonisés. Bien qu'encore parcellaire, elle permet de visualiser la dynamique en marche et d'appréhender des réalités régionales.

L'étude de l'implémentation des Thésaurus Harmonisés montre des différences significatives d'utilisation suivant les Thésaurus.

En effet, à titre d'exemple, près de 70 % des Services utilisent la NAF 2003 pour coder les secteurs d'activité et plus de 60 % la PCS-ESE 2003 pour renseigner les professions.

L'utilisation de la CIM 10 pour nommer les effets sur la Santé s'est également généralisée, puisque près de 65 % des

Carte de l'implémentation des Thésaurus Harmonisés



professionnels des SSTI l'utilisent au quotidien.

L'implémentation des Thésaurus Harmonisés de l'Action en Milieu de travail (AMT), des Vaccins et des Examens Complémentaires est effective dans près d'un Service sur deux.

Enfin, les Thésaurus Harmonisés de la Prévention et des Expositions Professionnelles sont, actuellement, comparativement moins utilisés mais sont également, en général, les derniers à avoir été implémentés par les éditeurs de logiciels. La faible implémentation

de ces deux Thésaurus peut s'expliquer par le relatif décalage temporel pris dans les travaux du groupe hébergé à l'ANSES en charge de l'élaboration du Thésaurus des Expositions Professionnelles et par la livraison en 2012 d'une version incomplète ne disposant pas des sous-parties consacrées aux lieux et locaux de travail, ainsi qu'aux équipements, outils, machines et engins de travail.

Les premiers résultats de l'état des lieux de l'implémentation des Thésaurus Harmonisés, initié par la Commission Systèmes d'Information, attestent que l'utilisation des Thésaurus Harmonisés est aujourd'hui devenue une réalité dans une grande majorité des Services.

En effet, plus de 70 % des SSTI possèdent, dans leurs solutions logicielles, tout ou partie des huit Thésaurus Harmonisés recommandés. Ces premiers résultats sont encourageants, même s'ils doivent être tempérés, puisque les données ne sont pas connues pour l'ensemble des 260 SSTI adhérents du Cisme.

En conséquence, la Commission Systèmes d'Information va poursuivre son travail de collecte des informations auprès des SSTI, afin de pouvoir disposer de données plus exhaustives. ■

Bilan de l'implémentation des Thésaurus Harmonisés

